

# PARC NATUREL RÉGIONAL DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN

Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin

## CHARTRE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE 2022-2027



REÇU EN PREFECTURE  
le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE

Parc  
naturel  
régional  
de Millevaches  
en Limousin

Une adresse de confiance ici



# SOMMAIRE

<b>TABLE DES ACRONYMES</b>	<b>4</b>
<b>PROPOS LIMINAIRES</b>	<b>5</b>
<b>INTRODUCTION</b>	<b>6</b>
Diagnostic Forêt, Filière bois	6
Consultation et concertations	7
<b>ENJEUX</b>	<b>8</b>
Enjeu 1 - Un besoin d'une culture forestière partagée	8
Enjeu 2 - Des écosystèmes forestiers et une filière bois résilients face aux aléas climatiques	8
Enjeu 3 - Augmenter la création de valeur ajoutée sur le territoire et développer des circuits de valorisation du bois de proximité	9
Enjeu 4 - Favoriser une co-évolution des acteurs	9
<b>DES ACTIONS CO-CONSTRUITES ET ARTICULÉES</b>	<b>10</b>
Table des matières des actions	11
<b>CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS</b>	<b>40</b>
<b>SIGNATAIRES DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE</b>	<b>42</b>

## TABLE DES ACRONYMES

AAP - Appel à Projet  
ADECT - Action de Développement des Emplois et des Compétences Territoriales  
ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie  
AMO - Assistance à Maîtrise d'Ouvrage  
BVSM - Bien Vacant Sans Maître  
CDC - Caisse des Dépôts  
CEN - Conservatoire d'Espaces Naturels  
CFBL - Coopération Forestière Bourgogne Limousin  
CFPPA - Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole  
CFT - Charte Forestière de Territoire  
CIAP - Centre International d'Art et du Paysage  
COFIL - Comité de Pilotage  
COTECH - Comité Technique  
CRPF - Centre Régional de la Propriété Forestière  
CUMA - Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole  
DFCI - Défense des Forêts Contre les Incendies  
EPL - Etablissement Public Local  
ERC - Eviter, Réduire, Compenser  
ETF - Entrepreneur de Travaux Forestiers  
ETP - Equivalent Temps Plein  
FCBA - Forêt CelluloseBois-construction Aménagement  
GIP - Groupement d'Intérêt Public  
GDF - Groupement de Développement forestier  
IBP - Indice de Biodiversité Potentielle  
IPAMAC - Association Inter Parcs du Massif Central  
LIFE - L'Instrument Financier pour l'Environnement  
LPO - Ligue de Protection pour les Oiseaux  
MIL - Module d'Initiative Locale  
MJC - Maison des Jeunes et de la Culture  
ONF - Office National des Forêts  
OPAFE - Opération Programmée d'Amélioration Forestière et Environnementale  
PDM - Plan de Développement de Massif  
PEFC - Programme for the Endorsement of Forest Certification - Programme de reconnaissance des certifications forestières  
PETR - Pôle d'Equilibre Territorial et Rural  
PNR - Parc Naturel Régional  
SDIS - Service Départemental d'Incendie et de Secours  
SEFSL - Syndicat des Exploitants Forestiers, Scieurs et Industriels du Limousin  
URCOFOR - Union Régionale des Collectivités Forestières

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE

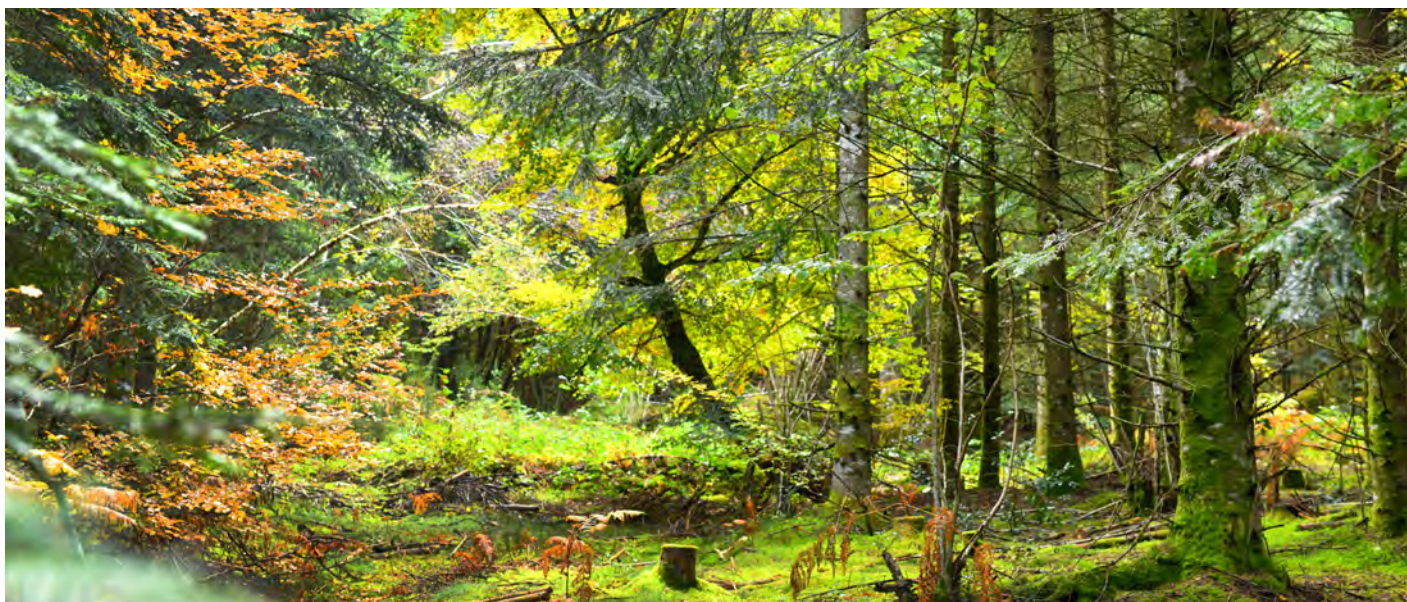


## PROPOS LIMINAIRES

La Charte Forestière de Territoire est pilotée par le Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion du Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin (PNR ML). En ce sens, elle s'inscrit dans les cinq grandes missions suivantes (Article R333-1 du Code de l'Environnement) :

- 1° Protéger les paysages et le patrimoine naturel et culturel, notamment par une gestion adaptée ;
- 2° Contribuer à l'aménagement du territoire ;
- 3° Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ;
- 4° Contribuer à assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ;
- 5° Réaliser des actions expérimentales ou exemplaires dans les domaines cités ci-dessus et contribuer à des programmes de recherche.

L'exercice de ces missions est défini dans la Charte de Parc validée par décret ministériel 2018-1247 du 26 décembre 2018. Ce document est disponible en téléchargement : <https://www.pnr-millevaches.fr/Charte-du-Parc-2018-2033>.



## QUE SIGNIFIE ÊTRE SIGNATAIRE DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE ?

La Charte Forestière de Territoire (CFT) est la concrétisation de nombreux échanges multipartenariaux. Il s'agit d'un projet de territoire où les structures signataires s'accordent sur des orientations et enjeux pour la filière forêt-bois locale. Elles affirment ainsi leur volonté à co-construire et évoluer de concert sur les thématiques forestières.

Cet engagement peut être un soutien moral de la CFT et de ses actions. Les structures peuvent également signer ce document en tant que partenaire démontrant leur intérêt plus marqué sur certaines actions et leur volonté de participer à leur mise en oeuvre. Le dernier niveau d'engagement est celui où les structures s'impliquent en tant que pilote ou co-pilote d'actions. Dans tous les cas, être signataire de la CFT permet de participer aux différentes instances de gouvernance mises en place et ainsi prendre part aux échanges.

Cette charte se veut souple et dynamique pour répondre au mieux des enjeux actuels. Il est possible de rejoindre la CFT en tant que signataire tout au long des six années d'animation, sous réserve de validation lors des comités de pilotage annuels.





# INTRODUCTION

La forêt occupe un espace majoritaire sur le territoire (taux de boisement de 55%). C'est le support de la première activité économique locale ainsi qu'un objet important de façonnage et d'évolution des paysages. Ces milieux forestiers, dont la résilience est conditionnée à une gestion multifonctionnelle, sont les supports de nombreux usages et aménités.

Elle est en conséquence un objet de préoccupations multiples tant les enjeux et les objectifs sont nombreux et variés. Il est apparu fondamental de partager « sa situation de façon factuelle », d'échanger autour des enjeux et des objectifs, ceci en s'accordant sur une trajectoire commune la plus favorable à tous.

Depuis 2012, le PNR porte un programme d'actions, co-construit avec les acteurs du territoire, appelé Charte Forestière de Territoire (CFT). Cette dernière est à la fois :

- Une ambition partagée pour les forêts du territoire à un horizon lointain : un cap ;
- Une stratégie opérationnelle, partenariale, à l'horizon 2030, autrement dit ce sont des objectifs et actions à court et moyen termes pour les différents acteurs.

Le deuxième programme d'une durée de cinq ans vient de se terminer. L'année 2021 a été consacrée à son renouvellement avec la réalisation d'un bilan, l'actualisation du diagnostic du secteur forestier et l'organisation de concertations techniques et d'une consultation publique.

2021 a, en ce sens, été une période de transition dans le but de privilégier les échanges, le dialogue et la co-construction du 3<sup>ème</sup> cycle de la CFT. Ce fût l'occasion de s'interroger sur l'avenir souhaitée par le territoire pour ses forêts, la marge de manoeuvre possible, l'ambition que nous nous donnons collégialement sur les thématiques forestières locales et globales.

## LE DIAGNOSTIC FORÊT, FILIÈRE BOIS

Cette année de renouvellement a été en partie dédiée à la mise à jour des données « forêt, filière bois » sur le territoire du PNR. Ont été étudiés : l'occupation de l'espace et son évolution, les peuplements forestiers et leur répartition suivant plusieurs critères (surface, essence, propriété, volume, flux...), les documents de gestion durable, des chiffres sur l'exploitation, mais aussi la filière en général (nombre d'emplois, volume

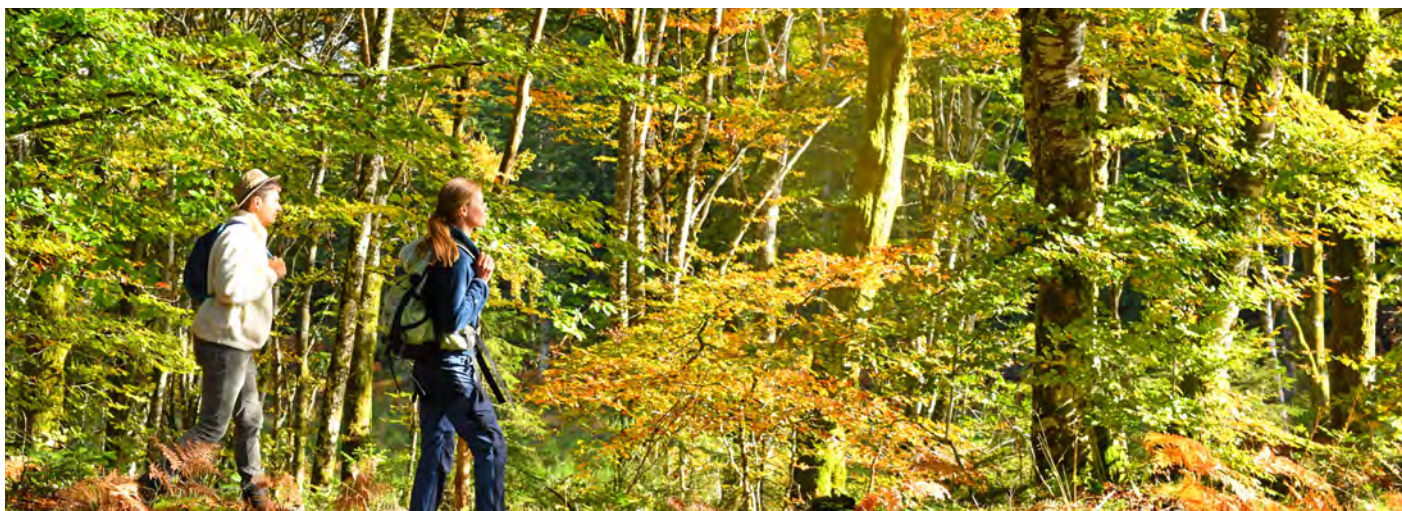


REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com





commercialisé...), les impacts du changement climatique. Ce diagnostic, bien que non exhaustif, s'est voulu aussi bien quantitatif que qualitatif (usages de la forêt, aménités, perceptions...). Il s'est accompagné d'une étude de six mois concernant l'état des lieux de la filière bois.

L'ensemble de ces données sont disponibles sur le site internet du Parc.

<https://www.pnr-millevalches.fr/Diagnostic>

## CONCERTATIONS TECHNIQUES ET CONSULTATION PUBLIQUE

Ce diagnostic a mis en avant la complexité et la transversalité des sujets pouvant être abordés en phase de concertation ainsi que la grande diversité d'acteurs concernés.

La concertation a été organisée autour de la question globale :

« QUELLES FORÊTS POUR LE TERRITOIRE DU PNR DE MILLEVACHES EN LIMOUSIN ? »

Afin d'aborder l'ensemble des sujets, tout en guidant les débats et échanges et minimisant les redondances, il a été proposé aux participants d'y répondre via quatre sous-questions :

- Quelles pratiques forestières pour poursuivre la prise en compte des habitats naturels, support de biodiversité ? (atelier n°1)

- Comment appréhender le risque climatique ? (atelier n°2)

- Quelles prises en compte des attentes sociétales en forêt ? (atelier n°3)

- Pour quelles valorisations des produits bois ? (atelier n°4)

Ces ateliers ont été organisés sur deux journées (un atelier par demi-journée), à Royère-de-

Vassivière le 24 juin 2021 (ateliers 1 & 2) et à Saint-Angel le 2 juillet 2021 (ateliers 3 & 4). Cette organisation a permis de trouver un compromis entre la répartition géographique des participants et les disponibilités de chacun. Pour les acteurs qui ne pouvaient être physiquement présents, ou souhaitant s'exprimer plus librement par écrit, un formulaire a été largement diffusé permettant de transmettre au Parc leurs points de vue, besoins, et attentes sur ces sujets.

L'ensemble des acteurs institutionnels et socio-économiques concernés par le secteur forestier a été convié aux ateliers, soit 110 structures. Le taux de participation pour cette phase de concertation est de 47 %, autrement dit 52 structures différentes ont participé à au moins un des quatre ateliers organisés.

Chaque atelier a réuni une cinquantaine de personnes, avec un maximum de 63 participants pour l'atelier n°3, et un minimum de 42 (atelier n°2). Toutes les catégories d'acteurs étaient représentées pour chacun des quatre ateliers.

La concertation technique s'est accompagnée d'une consultation publique à laquelle une centaine de personnes ont répondu (réalisée via un formulaire diffusé sur les différents médias du PNR). Une analyse est disponible sur le site Internet du Parc.

L'ensemble des documents (programme, compte-rendus...) sont disponibles sur le site internet du Parc :

<https://www.pnr-millevalches.fr/Renouvellement-CFT-2020-2021>

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

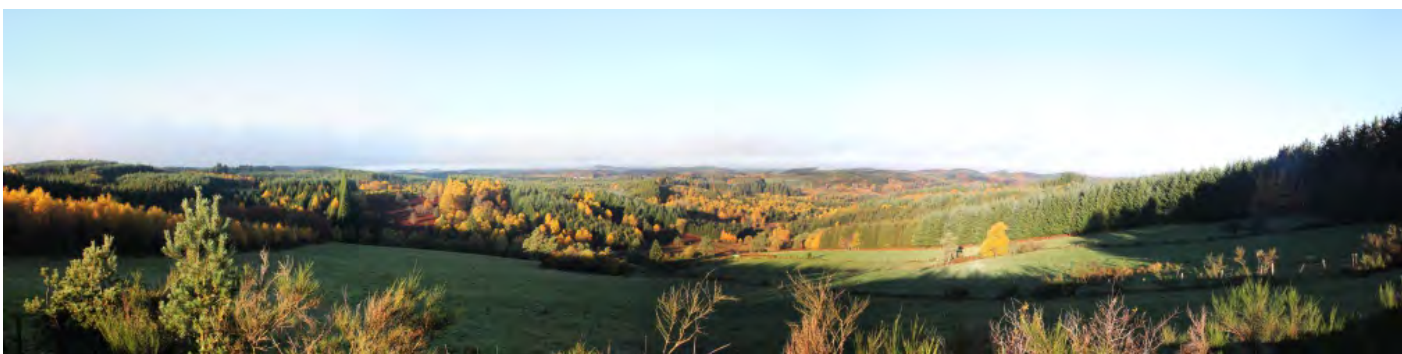
Application agréée E-legalite.com

# ENJEUX

Les thématiques forestières sont aujourd'hui au cœur des débats, locaux et internationaux. La multitude des enjeux transversaux concernés (biodiversité, ressources, économie, aménités, aléas climatiques, public/privé...) crée la complexité du sujet et la nécessité de ne pas opposer les approches qu'elles soient techniques, idéologiques ou économiques.

Les échanges de 2021 ont permis de réunir de multiples acteurs, aux points de vue divers, parfois opposés, pour créer un espace de dialogue et d'échange qu'il sera nécessaire de maintenir et rééditer. La participation à ces rencontres donne une grande légitimité à la démarche de concertation menée et à son aboutissement. S'il n'existe certainement pas de trajectoire unique pour ce territoire, la cohésion des acteurs est un enjeu majeur :

FAIRE ENSEMBLE, RÉUSSIR ENSEMBLE, TENTER ET EXPÉRIMENTER ENSEMBLE



## ENJEU 1 - UN BESOIN D'UNE CULTURE FORESTIÈRE PARTAGÉE

Le territoire du PNR est doté d'une culture forestière récente, notamment issue des campagnes de reboisement au XX<sup>ème</sup> et XIX<sup>ème</sup> siècles. La forêt, de par son histoire, génère plusieurs regards. Des manifestations contre « l'enrésinement » du Plateau sont organisées depuis plus de 40 ans et se poursuivent aujourd'hui. Cette situation a été évoquée tout au long des phases de concertation. Cela a été traduit par un besoin de compréhension mutuelle au sein même des acteurs socio-professionnels du monde forestier mais également par un besoin de sensibilisation, de dialogue, d'écoute réciproque avec la société civile.

- Il a été évoqué la mise en place d'un langage commun sur les thématiques forestières, en se basant sur des définitions communes.

- Une meilleure compréhension des enjeux propres à chaque acteur et donc une montée en compétences sur les sujets transversaux (retours d'expérience, formation, mise en réseau). Cela pourra notamment permettre la poursuite d'une professionnalisation d'acteurs forestiers (propriétaires, opérateurs terrain...).

- Par rapport au besoin d'échanges avec le grand public, il s'agit de sortir des idées reçues, de

sensibiliser et valoriser les pratiques exemplaires déjà mises en place en forêt.

- Ce partage d'informations ne doit pas se faire en sens unique, des forestiers au grand public. Il y a aussi un besoin d'une meilleure prise en compte des attentes sociétales : impacts paysagers de la gestion, de l'exploitation ; aménités fournies par les écosystèmes forestiers...

- Le décloisonnement du secteur forestier a également pour objectif l'intégration de nouveaux acteurs dans les instances forestières : architectes - maîtres d'œuvre / designers / consommateurs de la ressource bois / professionnels du tourisme / représentants de la société civile...

- Il y a aussi un besoin d'une prise de conscience partagée du rôle de la forêt et du bois dans l'adaptation au changement climatique : rôles de séquestration, stockage, substitution, services écosystémiques...

## ENJEU 2 - DES ÉCOSYSTÈMES FORESTIERS ET UNE FILIÈRE BOIS RÉSILIENTS FACE AUX ALÉAS CLIMATIQUES

La résilience est la capacité d'un matériau à reprendre sa forme initiale après un choc. La résilience d'un écosystème

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE



sa biodiversité, elle-même étant l'expression de nombreux échanges complexes entre les différentes composantes du système. Dans un contexte climatique incertain, il est nécessaire de favoriser la résilience des milieux forestiers du territoire dont dépend pour partie le secteur économique forestier, pan non négligeable de l'économie locale (une fragilisation de ce secteur serait source de fortes vulnérabilités territoriales).

- Le maintien de l'hétérogénéité (propriétaires forestiers, gestionnaires, stations forestière, peuplements...) du massif forestier participe à la résilience globale du système actuel. Développer de nouveaux marchés pour répondre à cette hétérogénéité est un enjeu pour la filière du territoire.

- Poursuivre la prise en compte des facteurs environnementaux dans les itinéraires et pratiques sylvicoles (diversification des essences, techniques de renouvellement des peuplements, qualité des pratiques, impacts sur le sol...) avec un objectif premier de bois d'œuvre dès lors que cela est possible.

- Anticiper les risques climatiques que ce soit sur la question de la ressource en eau (quantité et qualité), l'accès des massifs en cas d'incendie, de dépérissement... Il est nécessaire d'estimer au mieux ces risques et leurs impacts sur le territoire et d'anticiper en les intégrant dans la gestion courante des forêts (solutions fondées sur la nature, migration assistée, expérimentation, desserte forestière...).

### ENJEU 3 - AUGMENTER LA CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE SUR LE TERRITOIRE ET DÉVELOPPER DES CIRCUITS DE VALORISATION DU BOIS DE PROXIMITÉ

Le territoire du PNR est un territoire ressource, notamment pour le résineux (épicéa, douglas). Une filière économique s'est développée en lien avec cette ressource et fournit des produits bois à l'échelle nationale et internationale. Néanmoins, l'utilisation de bois sur le territoire, et donc un retour de valeur ajoutée supplémentaire, n'est encore que peu développée.

- Augmenter la part de bois sur le territoire (bois construction ; bois énergie à partir de sous-produits, déchets...) tout en restant dans des logiques de filière durable. Sur le Parc, le bilan

{accroissement - prélèvement} est à l'équilibre mais n'est pas significatif. Autrement dit, l'accroissement annuel des peuplements forestiers et la récolte annuelle sont quasi équivalents. Cette dynamique se doit d'être complétée par d'autres données (état de reconstitution des massifs forestiers, équilibre dans les classes d'âge des peuplements à l'échelle massif...). Ainsi, il s'agira d'envisager une réorganisation des flux de bois et produits finis vers le territoire sans toutefois se couper des marchés nationaux et internationaux.

- Maintenir le tissu d'entreprises et les valoriser, notamment les entreprises artisanales, de petite taille, qui maillent le territoire et qui présentent, pour certaines, une polyvalence et une adaptabilité pouvant répondre de l'hétérogénéité des produits bois (feuillus, gros bois, essences à la marge...) à travers :

- la valorisation des métiers pour renforcer l'attractivité de la filière bois et faire face aux difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises de première et de deuxième transformation,

- le développement des réseaux producteur / transformateur / consommateur qui participeront au développement d'une culture forestière partagée,

- le développement d'une filière tournée vers le feuillu ainsi que les gros bois de qualité pour une utilisation en construction bois et développer des marchés de niche (notion de micro-filières). Cela permettrait d'optimiser la valorisation de produits issus des forêts hétérogènes et de conforter la gestion de peuplements, bien que riches en biodiversité et pouvant être de qualité, aujourd'hui peu valorisés.

### ENJEU 4 - FAVORISER UNE CO-ÉVOLUTION DES ACTEURS

Les concertations ont mis en avant une dynamique positive d'échanges entre les acteurs du territoire. Cette dynamique est à pérenniser. De nombreuses actions ont été mentionnées et doivent maintenant être mises en oeuvre. L'animation et la coordination de la Charte Forestière de Territoire sont essentielles pour en assurer le bon déroulement et la faire vivre.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

# DES ACTIONS CO-CONSTRUITES ET ARTICULÉES AVEC DES PROJETS EN COURS

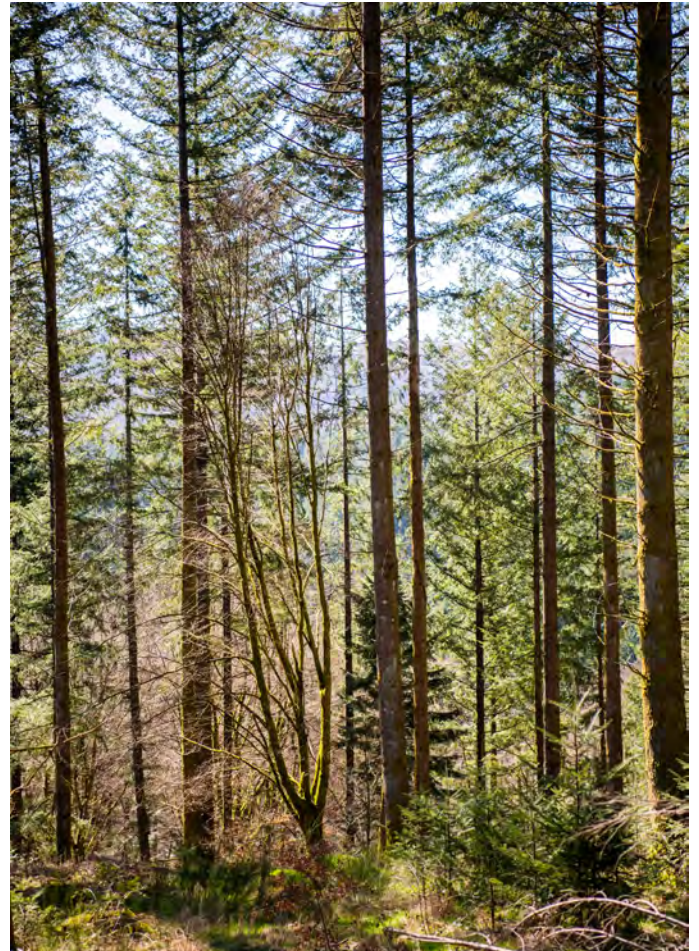
Le plan d'actions proposé est issu de la concertation technique mentionnée précédemment. Plusieurs ateliers, organisés en table ronde et mobilisant une cinquantaine d'acteurs chacun, ont permis de recueillir des pistes d'actions. Ces dernières ont été reprises et croisées avec la Charte de Parc ainsi qu'avec les autres programmes portés par le PNR dans un souci de transversalité : Education au territoire, Patrimoine Naturel, Paysage, Natura 2000, Milieux aquatiques... Les partenaires de la CFT ont également pu se positionner en tant que partenaire pilote/co-pilote, clé ou intéressé sur l'ensemble des fiches (cf. encadré ci-dessous). Ces actions ont été partagées auprès des participants aux concertations, et des membres du comité technique de préfiguration et du comité de pilotage.

Bien que les actions sélectionnées soient nombreuses et variées, il n'a pas été choisi de prioriser ou hiérarchiser les différentes actions. Certaines sont dans la continuité d'actions déjà mises en place dans la précédente CFT ou par des partenaires, d'autres sont nouvelles et seront à construire.

Pour chaque action, un calendrier prévisionnel prend en compte le statut de l'action (nouvelle, en cours), la récurrence (programme reconduit annuellement, action ponctuelle) et l'état de maturité de l'action (certaines actions n'ont pas, à ce jour, de porteur d'action ciblé, elles nécessitent un temps supplémentaire de réflexion).

En plus des suivis annuels, un bilan intermédiaire de la CFT est prévu courant 2024. Ce point d'étape

permettra une mise à jour des actions en fonction de l'avancement des actions, de l'actualité, d'opportunités.



Remarque : il est possible que le contenu des actions présentées ci-après ainsi que le positionnement des partenaires soient modifiés au cours du montage des projets.

## Partenaire pilote/co-pilote :

La structure est chef de file de l'action, l'anime, mobilise les ressources techniques, financières et les structures partenaires nécessaires à sa bonne réalisation.

## Partenaire clé :

La structure souhaite s'impliquer dans la réalisation de cette action via du temps de travail, la mise à disposition de compétences / connaissances spécifiques, la participation à de possibles temps d'échange ou groupes de travail liés à l'action.

## Partenaire intéressé :

La structure est intéressée par l'action, son suivi et les résultats.

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE



# TABLE DES MATIÈRES DES ACTIONS

<b>Enjeu 1 - Une culture forestière partagée</b>	<b>12</b>
E1.A1 - Partager et échanger les savoirs-faires	12
E1.A2 - Accompagner les formations du territoire sur les enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux	13
E1.A3 - Intégrer la société civile comme acteur à part entière	14
E1.A4 - Accompagner à la prise en compte de la forêt comme support d'activités de pleine nature	15
E1.A5 - Développer un réseau d'élus référents et médiateurs	16
E1.A6 - Sensibiliser le grand public sur les thématiques et enjeux de la filière forêt bois	17
E1.A7 - Développer la forêt comme un support d'apprentissage pour les écoles du territoire	18
E1.A8 - Caractériser sociologiquement les perceptions forestières	19
<b>Enjeu 2 - Des écosystèmes et une filière résilients</b>	<b>20</b>
E2.A1 - Porter à connaissance sur les enjeux environnementaux, paysagers, eau et sociaux sur les forêts du PNR	20
E2.A2 - Mettre en place un réseau commun d'expérimentations existantes sur le territoire et en poursuivre le développement	21
E2.A3 - Développer un observatoire du territoire sur les questions forestières	22
E2.A4 - Anticiper les risques climatiques sur les massifs forestiers du PNR	23
E2.A5 - Poursuivre le dispositif OPAGE	24
E2.A6 - Valoriser des pratiques exemplaires de gestion multifonctionnelle via le SylvoTrophée	25
E2.A7 - Recréer des ouvertures paysagères et améliorer les transitions entre milieux	26
E2.A8 - Expérimenter une cohérence foncière en vue d'une gestion à une échelle « massif »	27
E2.A9 - Préserver un équilibre sylvocynégétique	28
<b>Enjeu 3 - Augmenter la création de valeur ajoutée sur le territoire</b>	<b>29</b>
E3.A1 - Consolider le tissu actuel d'entreprises et apporter de la polyvalence	29
E3.A2 - Développer une valorisation pour le feuillu	30
E3.A3 - Augmenter l'usage du bois local dans les projets publics	31
E3.A4 - Expérimenter des nouveaux « systèmes constructifs »	32
E3.A5 - Inciter à l'installation de petites unités chaudières bois par les collectivités	33
E3.A6 - Valoriser les métiers de la filière bois	34
E3.A7 - Accompagner au développement de la petite mécanisation et/ou à faible impact	35
<b>Enjeu 4 - Favoriser une co-évolution des acteurs</b>	<b>36</b>
E4.A1 - Coordonner la Charte Forestière de Territoire	36
E4.A2 - Communiquer sur les actions de la Charte Forestière de Territoire	37
E4.A3 - Organiser des conférences sur la forêt et la filière bois	38

# ENJEU I - UNE CULTURE FORESTIÈRE PARTAGÉE

## E.I.A.I PARTAGER ET ÉCHANGER LES SAVOIRS-FAIRES

### Objectifs opérationnels :

- Décloisonner les acteurs pour mieux comprendre les besoins et enjeux de chacun
- Monter mutuellement en compétence pour une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux, paysagers, sociétaux et économiques

### Acteurs ciblés :

Tous les acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois

### Descriptif :

Cette action a pour but d'organiser des rencontres et échanges croisés sur des sujets variés. Les sujets abordés pourront cibler des thématiques de gestion forestière, les liens entre amont et aval de la filière bois et s'adresser à des publics précis (gestionnaires, propriétaires forestiers, entreprises de la filière, associations naturalistes...).

Il s'agira également de valoriser les outils existants et mis en place pour favoriser les échanges : martelloscopes, parcelles lauréates du SylvoTrophée, projets développés...

À travers ces temps d'échange, un réseau de forêts dites « vitrines » pourra être mis en place.

Sujets évoqués : écologie forestière, économie forestière, éléments de biodiversité, itinéraires sylvicoles expérimentaux, paysages, chantiers forestiers, changement climatique, risques (incendie, sanitaire, tempête), milieux aquatiques / milieux humides, valorisation matériaux biosourcés (bois construction, bois énergie, isolants...), certifications forestières...

### Indicateurs de suivi :

1 à 3 journées techniques organisées par an

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR ML

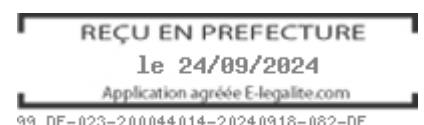
Partenaires clés : Aubraie, Cabinet Coudert, Cabinet Montagne, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, CRPF Nouvelle-Aquitaine, Groupe DESTAMPES, **GDF Plateau de Millevaches**, Hêtre en Forêt, LPO Limousin, SEFSI L

Partenaires intéressés : Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil départemental de la Creuse, ELRL Rémy Gautier, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, **GDF Plateau de Millevaches**, PEFC Nouvelle-Aquitaine, Société forestière Groupe Caisse des Dépôts, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion





## EI.A2 ACCOMPAGNER LES FORMATIONS DU TERRITOIRE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, PAYSAGERS ET SOCIÉTAUX

### Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser les futurs professionnels de la filière forêt bois aux enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux
- Construire et formaliser des liens avec les centres de formation du territoire

### Acteurs ciblés :

EPL de Haute-Corrèze (Meymac et Neuvic), CFPPA de Haute-Corrèze, Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin, Lycée d'Ahun

### Descriptif :

De nombreuses formations existent sur le territoire du PNR, de l'amont forestier à l'aval de la filière bois. Les enjeux d'un PNR sont peu connus par les étudiants et futurs professionnels pouvant être amenés à évoluer sur des territoires « Parc ». La construction d'un programme annuel d'intervention permettra d'en faciliter la diffusion et de formaliser les rencontres et échanges qui ont déjà lieu. Les besoins peuvent être variés (biodiversité, Natura 2000, politiques territoriales, pratiques sylvicoles, matériaux biosourcés...). Une réflexion quant à la formalisation de programmes tutorés annuels est à développer. Il est prévu d'essayer dans la mesure du possible d'ouvrir ces interventions aux différents cursus, suivant les emplois du temps respectifs, permettant néanmoins des échanges croisés riches.

Projets existants à poursuivre :

- module d'écologie forestière développé par IPAMAC, à mettre en oeuvre par les chargés de mission du PNR ;
- suite du MIL Numérique sur le changement climatique.

### Indicateurs de suivi :

Programme annuel partagé : 3 à 5 interventions / an  
Réflexion à un projet tutoré par an par centre de formation intéressé

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CFBL, CRPF Nouvelle-Aquitaine, EPL Haute-Corrèze, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin

Partenaires intéressés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil départemental de la Creuse, Hêtre en Forêt, ONF, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## EI.A3 INTÉGRER LA SOCIÉTÉ CIVILE COMME ACTEUR À PART ENTIÈRE

### Objectifs opérationnels :

- Apporter une meilleure compréhension des enjeux du monde forestier pour le grand public
- Augmenter la prise en compte des attentes sociétales dans les pratiques sylvicoles
- Aller vers un apaisement du climat social sur la forêt et le bois

### Acteurs ciblés :

Habitants du territoire du PNR de Millevaches en Limousin

### Descriptif :

Il est proposé d'intégrer la société civile dans les instances de la CFT et d'expérimenter des espaces de dialogue concrets sur les thématiques forestières. Deux sous-actions sont proposées :

1) Etudier la mise en place d'une « commission d'habitants » dans la gouvernance de la CFT et la mettre en œuvre.

2) Expérimenter une sylviculture « participative » : c'est-à-dire intégrer des habitants dans la gestion d'une forêt (cas concret). Par exemple, lors du renouvellement d'un aménagement forestier, si la collectivité et l'ONF sont intéressés par la démarche, un groupe d'habitants pourrait participer au processus de renouvellement d'aménagement via des sessions terrains (inventaire, visite technique...). Cela peut également concerner des forêts privées sous d'autres formats.

### Indicateurs de suivi :

- 1) Commission citoyenne dans la CFT
- 2) 1 ou 2 projets innovants (public/privé...)

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : FRANSYLVA en Limousin, PEFC Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Alliance Forêt Bois, Aubraie, Cabinet Coudert, CFBL, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin, ONF, Société forestière Groupe Caisse des Dépôts, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

	2022	2023	2024	#	2025	2026	2027
sous-action 1)							
sous-action 2)							

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement  
couleur pâle : temps de réflexion





## EI.A4 ACCOMPAGNER À LA PRISE EN COMPTE DE LA FORÊT COMME SUPPORT D'ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE

### Objectifs opérationnels :

- Créer du lien entre acteurs du tourisme et le monde forestier
- Apporter des règles de bonnes pratiques sur l'utilisation des forêts lors des activités de pleine nature
- Intégrer dans les pratiques sylvicoles la prise en compte des activités touristiques

### Acteurs ciblés :

Acteurs forestiers et acteurs du tourisme

### Descriptif :

Les acteurs du tourisme et des activités de pleine nature sont utilisateurs des espaces forestiers. Ces milieux représentent un secteur économique non négligeable sur le territoire du PNR et le rendent attractif auprès des nouveaux habitants ou touristes (randonnée pédestre, vtt, course d'orientation...). Néanmoins, il existe des incompréhensions mutuelles sur les pratiques de gestion, quant à des risques de dégradation des écosystèmes via une surfréquentation...

Il pourrait être intéressant de cibler un massif forestier touristique pour créer des échanges spécifiques sur ce sujet : que ce soit dans les pratiques sylvicoles, d'exploitation (prise en compte des sentiers, du panneautage, sensibilisation lors de chantiers...) mais aussi dans les règles de bons usages des forêts (propriétaire, respect des peuplements, canalisation des passages, conventionnement...). Ces échanges peuvent aboutir à la rédaction de charte de bonnes pratiques, fiches techniques, l'installation de panneaux, ...

### Indicateurs de suivi :

- Livrable (retours d'expérience, charte de bonnes pratiques...)
- Journée d'échanges
- Nombre de participants

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : Hêtre en Forêt

Partenaires intéressés : CFBL, Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Conseil départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



# E.I.A.S DÉVELOPPER UN RÉSEAU D'ÉLUS RÉFÉRENTS ET MÉDIATEURS

## Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et former les élus sur les thématiques forestières et de la filière bois
- Diminuer et mieux gérer des conflits d'usages
- Sensibiliser les élus sur les chantiers forestiers

## Acteurs ciblés :

Élus du territoire

## Descriptif :

Les élus du territoire (commune, communauté de communes, département, région, députés, sénateurs...) ont de multiples rôles sur les questions forestières : propriétaire forestier, aménageur du territoire, responsable des risques, maître d'ouvrage public. Ils sont l'interface directe entre les habitants et les acteurs du monde forestier. Aujourd'hui, on peut observer une montée des conflits d'usages sur ces questions forestières et notamment sur la voirie communale, ou encore la gestion des forêts publiques. L'objectif est qu'à travers un programme de formations, des journées, des échanges techniques, les élus locaux puissent accéder et/ou conforter leurs connaissances sur ces sujets et sensibiliser leurs concitoyens. Cela permettrait aussi de mettre en place un réseau d'élus sur l'ensemble du territoire et faire bénéficier toutes les collectivités de retours d'expérience.

Les élus « professionnels » (élus de structures professionnelles) pourraient prendre part à ces échanges permettant un partage direct des problématiques de chacun.

L'URCOFOR met en place des réunions sur la thématique « élu médiateur ». Ces réunions ont pour objectif d'apporter aux élus les clés et outils pour intervenir dans les crises locales concernant la forêt et notamment son exploitation.

Sujets identifiés : question des chantiers forestiers (état des lieux...), informer sur des outils existants de type « Transbois », question du foncier (BVSM, biens sectionnaux, augmenter le foncier public...), gestion des risques, notamment incendie, réouverture paysagère / accueil du public, développement de circuits courts (bois énergie, bois construction).

## Indicateurs de suivi :

Programme de formations : 3 à 5 réunions / an  
 en 2022/2023 : 2 à 3 réunions « élus médiateurs » + production d'un guide  
 réseau d'élus référents : nombre d'élus référents

## Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

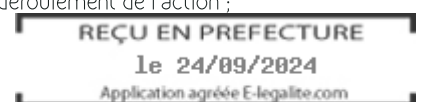
Partenaires clés : Cabinet Montagne, CFBL, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA en Limousin, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, PNRML, SEFSIL

Partenaires intéressés : Aubraie, Conseil départementale de la Creuse, Hêtre en Forêt, UNISYLVA

## Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
 couleur pâle : temps de réflexion





## EI.A6 SENSIBILISER LE GRAND PUBLIC SUR LES THÉMATIQUES ET ENJEUX DE LA FILIÈRE FORÊT BOIS

### Objectifs opérationnels :

- Donner les clés aux habitants pour une meilleure compréhension du paysage qui les entoure, de la gestion forestière, de la filière bois
- Sortir des idées reçues, et apaiser les débats
- Valoriser les pratiques exemplaires en matière de gestion, exploitation, mobilisation

### Acteurs ciblés :

Habitants du territoire et grand public

### Descriptif :

De par sa mission d'éducation au territoire, le PNR porte des programmes d'animation annuels afin de sensibiliser les habitants et touristes sur les patrimoines locaux, environnementaux, paysagers et culturels. La forêt étant une composante forte du territoire, beaucoup de personnes s'interrogent sur l'histoire du territoire, le paysage, la gestion forestière. Il existe un besoin de compréhension et de sensibilisation sur ces thématiques. Il est proposé deux sous-actions :

1) Favoriser le dialogue et informer sur les écosystèmes forestiers, la gestion forestière, la récolte, la filière bois via l'organisation de visites de forêt, d'entreprise (tourisme industriel), en présence des acteurs du territoire sur de multiples sujets (écosystème, gestion, toponymie, paysages, transformation des produits bois...). Cela peut se faire via le programme d'animation grand public porté par le PNR (appel à projet annuel) mais également via des animations supplémentaires en maîtrise d'ouvrage, par les chargés de mission du PNR et par les partenaires intéressés. Il existe déjà des interventions à maintenir et des supports à valoriser : Vis ma vie de bûcheron, parcelles lauréates des SylvoTrophée, martelloscopes... et des nouveaux outils peuvent être développés (spectacles, sentiers d'interprétation, livrets...).

2) Mettre en place une résidence d'artistes co-organisée avec le CIAP pour apporter un nouveau regard sur la filière forêt bois locale (en co-animation avec la mission Patrimoine bâti et Culture).

### Indicateurs de suivi :

Programme annuel comprenant des animations spécifiques à la forêt et au bois : via l'appel à projet porté par le PNR ; en maîtrise d'ouvrage propre, pour la mission Forêt - Bois ; en maîtrise d'ouvrage propre par les partenaires clés

Nombre de personnes sensibilisées

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRM L

Partenaires-clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, FI BOIS Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA en Limousin, Groupe DE STAMPES, H être en Forêt, PEFC Nouvelle-Aquitaine, **GDF Plateau de Millevaches**

Partenaires-intéressés : Alliance Forêt Bois, Cabinet Coudert, CFBL, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Conseil départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, **GDF Plateau de Millevaches**, LPO Limousin, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

sous-action 1)

sous-action 2)

	2022	2023	2024	#	2025	2026	2027
sous-action 1)							
sous-action 2)					<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: auto;"> <p>REÇU EN PREFECTURE le 24/09/2024 Application agréée E-legalite.com</p> </div>		

## EI.A7 DÉVELOPPER LA FORÊT COMME UN SUPPORT D'APPRENTISSAGE POUR LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

### Objectifs opérationnels :

- Apporter une meilleure compréhension de la forêt et du bois pour les enfants du territoire
- Aborder la forêt comme support d'apprentissage

### Acteurs ciblés :

Public enfant via le cadre scolaire, centres de loisirs, MJC, espaces jeunes

### Descriptif :

Pour les enfants du territoire, la forêt peut être envisagée comme un support d'apprentissage. L'objectif de cette action est de permettre une meilleure compréhension des forêts qui les entourent et de valoriser les métiers de la forêt. Certains projets existent déjà sur le territoire et seront poursuivis dans le cadre de la Charte Forestière de Territoire :

- continuer à intégrer les thématiques forêt / bois (« de la graine à la planche ») dans les programmes éducatifs portés par le PNR (de type Classe Parc),
  - développer le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école » porté par les COFOR.
- En 2021, la commune de Peyrat-le-Château s'est engagée dans ce programme,
- créer de nouveaux outils de sensibilisation : bande dessinée sur les forêts du PNR, malette pédagogique...

Les centres de loisirs, MJC, espaces jeunes locaux peuvent être intégrés dans cette action. Il existe des temps forts annuels sur les thématiques forêt / bois tels que le mois international des forêts, en mars. Ces temps forts peuvent servir de supports pour de possibles interventions.

### Indicateurs de suivi :

- Intégration annuelle des thématiques forêt / bois dans les programmes éducatifs du PNR
- Nombre d'écoles communales impliquées dans le programme porté par les COFOR
- Réalisation d'une malette pédagogique spécifique au PNR
- Création de nouveaux outils de sensibilisation (type et quantité)

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : URCOFOR Nouvelle-Aquitaine (pour le programme « Dans 1000 communes, la forêt fait école »), PNRML

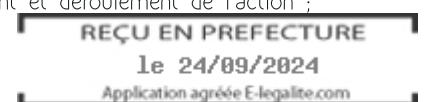
Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin, PEFC Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Aubraie, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, ONF, Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs de la Marche et du Limousin, UNISYLVA

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## EI.A8 CARACTÉRISER SOCIOLOGIQUEMENT LES PERCEPTIONS FORESTIÈRES

### Objectifs opérationnels :

- Apporter de la connaissance sur la perception des forêts sur le territoire
- Valoriser les habitants et acteurs socio-professionnels

### Acteurs ciblés :

Habitants du territoire

### Descriptif :

Des études sociologiques sur les propriétaires forestiers et l'histoire forestière du Plateau de Millevaches ont été réalisées au cours des précédentes années. On assiste aujourd'hui à une évolution des positionnements de propriétaire, une prise de conscience du changement climatique, de l'environnement en général. Des interrogations subsistent ou émergent : « Pourquoi certains propriétaires forestiers font le choix de gérer ou non leur forêt ? », « Comment la forêt et la filière bois sont perçues sur le territoire et quelles évolutions ont eu lieu ? », « Existait-il une gestion forestière typique du Plateau à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle ? ».

Réaliser une nouvelle étude sociologique pourrait permettre d'apporter des réponses, des tendances à ces interrogations. Cela serait également l'occasion de récolter des témoignages de propriétaires, gestionnaires, opérateurs, habitants [...] et de les valoriser par le biais de médias divers (vidéos, portraits...).

### Indicateurs de suivi :

Rapport d'étude et média de valorisation des résultats

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Cabinet Coudert, Cabinet Montagne, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, Groupe DESTAMPES, Hêtre en Forêt, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion





## E2.A1 PORTER À CONNAISSANCE SUR LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX, PAYSAGERS, EAU ET SOCIAUX SUR LES FORÊTS DU PNR

### Objectifs opérationnels :

- Poursuivre et faciliter l'intégration des enjeux environnementaux dans la gestion forestière
- Maintenir et valoriser l'hétérogénéité des peuplements et des types de gestion
- Vulgariser les notions, le cadre réglementaire, et les outils existants

### Acteurs ciblés :

Tout acteur forestier

### Descriptif :

Un territoire PNR est un territoire reconnu de par ses patrimoines paysagers, naturels et culturels remarquables. Sur le PNR de Millevaches en Limousin, plusieurs zonages environnementaux, réglementaires ou non, sont présents, des espèces et habitats d'intérêt communautaire également, des enjeux paysagers, sur les milieux aquatiques, sur les patrimoines naturels ont été identifiés. Il existe d'ores et déjà une multitude d'acteurs, d'outils disponibles, adaptés sur le territoire.

L'objectif de ce porter à connaissance est de synthétiser l'ensemble de ces informations dans un seul document à destination d'un public averti. Via cet ouvrage (forme à définir), les propriétaires, gestionnaires ou tout autre acteur pourront mieux comprendre et donc prendre en compte dans leurs pratiques forestières, et d'exploitation, les enjeux environnementaux, paysagers, sur l'eau ou encore sociétaux concernant les forêts du PNR. Ce document pourra comporter des préconisations, retours d'expérience sur des bonnes pratiques, innovations ou expérimentations, liens vers des outils (IBP, guides existants...) ou renvoyer vers des personnes-ressources.

Un travail commun et concerté pourra permettre une cohérence avec les réalités du territoire (caractéristiques des peuplements forestiers, tissu de transformation actuel et potentiel, projets en cours...). De cette action, pourront découler des projets autour des services écosystémiques et de leur prise en compte, d'étude de faisabilité de label qualité...

### Indicateurs de suivi :

- Mise en place d'un groupe de travail
- Réalisation d'un ouvrage, publication et diffusion

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, CRPF Nouvelle-Aquitaine, LPO Limousin, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Conseil départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, ETF Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## E2.A2 METTRE EN PLACE UN RÉSEAU COMMUN D'EXPÉRIMENTATIONS EXISTANTES SUR LE TERRITOIRE ET EN POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT

### Objectifs opérationnels :

- Accompagner les propriétaires forestiers et gestionnaires pour expérimenter
- Poursuivre l'adaptation des peuplements forestiers au changement climatique
- Conforter la résilience des écosystèmes forestiers

### Acteurs ciblés :

Propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers

### Descriptif :

Le changement climatique bouleverse et remet en question la gestion forestière actuelle. Face à ces aléas climatiques et leurs impacts, les forestiers expérimentent à plusieurs échelles : test de nouvelles provenances, d'essences, de mélange, de techniques d'éclaircie, taux de prélèvement... Ces multiples expérimentations (essences, pratiques sylvicoles...) sont répertoriées (base ILEX pour le CRPF, base de données ONF...) ou non (tests ponctuels de propriétaires ou gestionnaires). Le PNR a pour mission d'accompagner à l'expérimentation sur son territoire. Ainsi, il est proposé deux sous-actions :

1) Étudier la faisabilité d'une mise en commun via un réseau ou une base de données (modalités à définir) des expérimentations existantes sur le PNR. Cela permettra à chacun de partager des retours d'expérience, suivre des tests similaires mais également d'identifier éventuellement des manques ou des sujets non étudiés à ce jour.

2) Développer et/ou renforcer le développement d'expérimentations quant à l'adaptation au changement climatique (adaptabilité d'essences, prise en compte de la ressource eau, solutions fondées sur la nature, paiements pour services écosystémiques à destination des propriétaires, opérateurs de terrain) à travers un accompagnement de chantiers tests (maîtrise d'ouvrage, AMO). Un volet sur des chantiers visant à la restauration de milieux, à une continuité écologique entre milieux naturels et à une transversalité des usages (sylvopastoralisme) est également prévu. Ces accompagnements peuvent également se traduire par un intérêt et engagement dans des démarches expérimentales portées par d'autres acteurs (de la recherche notamment) ou en maîtrise d'ouvrage.

### Indicateurs de suivi :

Mise en place d'un réseau partagé d'expérimentations  
 Nombre de projets accompagnés

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : CRPF Nouvelle-Aquitaine, PNRML

Partenaires clés : Cabinet Coudert, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Hêtre en Forêt, SEFSIL

Partenaires intéressés : Conseil départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, GDF Plateau de Millevaches, Groupe DESTAMPES, ONF, Société Forestière Groupe Caisse des Dépôts, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027



## E2.A3 DÉPLOYER UN OBSERVATOIRE DU TERRITOIRE SUR LES QUESTIONS FORESTIÈRES

### Objectifs opérationnels :

- Suivre l'occupation forestière du sol
- Permettre une vision plus exhaustive et une actualisation de l'état de la ressource

### Acteurs ciblés :

Tout public

### Descriptif :

Il existe de nombreuses sources de données permettant de suivre l'évolution de la ressource forestière. Une synthèse et une actualisation communes de ces données pourraient permettre une visibilité objective quant aux évolutions des forêts et écosystèmes du territoire : question de la récolte, de l'état sanitaire, des friches forestières et de la reconstitution après coupe, du bon état de conservation des habitats, du gibier...

Il est donc proposé de mettre en place un observatoire du territoire (fond et forme à définir), en cohérence avec les outils déjà existants (observatoire Territoire Gibier, GeoNature par exemple) sur ces questions, à la fois cartographique mais également quantitatif (enquête annuelle de branche, données d'autoconsommation...).

L'alimentation d'outils cartographiques existants avec des données du PNR est également prévue (atlas, outils institutionnels...).

### Indicateurs de suivi :

Une interface cartographique à l'échelle du PNR sur les thématiques forestières

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA en Limousin, LPO Limousin, SEFSIL

Partenaires intéressés : CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil départemental de la Creuse, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, ONF, Société forestière Groupe Caisse des Dépôts, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion





## E2.A4 ANTICIPER LES RISQUES CLIMATIQUES SUR LES MASSIFS FORESTIERS DU PNR

### Objectifs opérationnels :

- Anticiper dès maintenant les risques climatiques
- Créer une cohérence dans la gestion de ces risques à l'échelle du PNR

### Acteurs ciblés :

Tout acteur forestier

### Descriptif :

Face à la multiplication des aléas climatiques, la qualification et quantification des risques encourus sur le territoire s'avèrent nécessaires pour anticiper les évolutions des écosystèmes et a fortiori la pérennité de la ressource forestière. Il est proposé d'étudier ces risques (incendie, sanitaire, tempête, sécheresse) via la mise en place ou la participation à des groupes de travail existants (en 2021 : existants en Corrèze et en Haute-Vienne), des suivis cartographiques (base de données feux de forêt, travail avec le GIP Ategeri), de la communication et sensibilisation.

La problématique de la desserte forestière permettrait d'apporter des pistes quant à l'anticipation et la gestion de ces risques, et notamment du risque incendie. L'accessibilité des massifs forestiers est mentionnée comme un point de blocage par les services concernés. Des retours d'expériences d'acteurs du Sud-Ouest semblent nécessaire pour aborder ce sujet (DFCI Aquitaine...).

Des initiatives existent à ce jour (étude de la desserte forestière par le CRPF Nouvelle-Aquitaine, groupes de travail sus mentionnés,...) qu'il convient de suivre et d'en partager les retours afin de faire émerger des projets. Un travail auprès des collectivités est également à engager pour expérimenter des possibles plans communaux de prévention contre l'incendie.

### Indicateurs de suivi :

Mise en place de groupe de travail, intégration du PNR dans des groupes de travail

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : -

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, PNRML, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil départemental de la Creuse, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, CRPF Nouvelle-Aquitaine, GDF Plateau de Millevaches, ONF, Société forestière Groupe Caisse des Dépôts, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## E2.A5 POURSUIVRE LE DISPOSITIF OPAFE

### Objectifs opérationnels :

- Améliorer l'accompagnement des propriétaires forestiers pour faire évoluer leurs pratiques forestières
- Favoriser une prise en compte du changement climatique via une résilience des peuplements forestiers
- Développer l'expérimentation

### Acteurs ciblés :

Propriétaires forestiers

### Descriptif :

Le dispositif OPAFE (Opération Programmée d'Amélioration Forestière et Environnementale) est mis en œuvre depuis 2011 sur le territoire du PNR. Bien que les mesures aient évolué suivant les besoins, les changements de pratiques sylvicoles ; les dossiers financés sont nombreux et un bilan qualitatif (réussite des plantations, des mélanges, suivi d'éclaircies, de régénération naturelle...) pourra apporter des pistes d'amélioration pour le futur dispositif.

Le règlement actuel du dispositif est celui de 2018 - 2020. Une refonte du dispositif sera réalisée dès 2022 allant vers une augmentation des exigences environnementales. Une cohérence avec les autres dispositifs d'aides financières existants sera recherchée tout en conservant une attention particulière sur les enjeux paysagers, aquatiques et de biodiversité. Le futur dispositif pourra intégrer un volet expérimental (changement climatique, pression de gibier...). Des liens seront fait avec des projets émergents (pollinisateurs, lisières) portés par le PNR.

Un groupe de travail sera mis en place dès 2022 pour la révision du règlement et préfiguera le comité de suivi du dispositif.

### Indicateurs de suivi :

Réalisation d'un bilan qualitatif (prévu en 2022)

Mise en place d'un nouveau règlement

Nombre de dossiers financés et nombre d'hectares concernés ventilés par mesure

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s)-de-l'action: PNRML

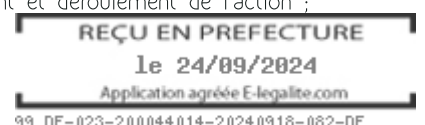
Partenaires-dés: Membres du comité de suivi, CEN Nouvelle-Aquitaine, CFBL, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FRAN SYLVA en Limousin, LPO Limousin, **GDF Plateau de Millevaches**

Partenaires-intéressés: Aubraie, Cabinet Coudert, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, **GDF Plateau de Millevaches**, ONF, Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs de la Marche et du Limousin, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## E2.A6 VALORISER DES PRATIQUES EXEMPLAIRES DE GESTION MULTIFONCTIONNELLE VIA LE SYLVOTROPHÉE

### Objectifs opérationnels :

- Valoriser des pratiques exemplaires ainsi que les propriétaires forestiers et gestionnaires
- Communiquer sur des forêts vitrines

### Acteurs ciblés :

Propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers

### Descriptif :

Dans la continuité des deux premières éditions du SylvoTrophée, le PNR souhaite poursuivre l'organisation de ce concours forestier, avec un rythme de deux ans et en lien avec les autres Parcs naturels du Massif Central via l'association IPAMAC.

Cette action permet de mettre en avant des pratiques sylvicoles exemplaires sur le territoire ainsi que de valoriser les propriétaires et gestionnaires forestiers impliqués. Les parcelles lauréates font par la suite office de support pour de multiples journées techniques, animations auprès du grand public.

### Indicateurs de suivi :

Une édition SylvoTrophée tous les deux ans  
 Nombre de candidats par édition

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, CEN Nouvelle-Aquitaine, **PEFC**

Partenaires intéressés : Aubraie, Cabinet Coudert, CFBL, Conseil départemental de la Creuse, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
 couleur pâle : temps de réflexion





## E2.A7 RECRÉER DES OUVERTURES PAYSAGÈRES ET AMÉLIORER LES TRANSITIONS ENTRE MILIEUX

### Objectifs opérationnels :

- Conserver et valoriser le patrimoine paysager
- Améliorer la continuité écologique entre milieux naturels

### Acteurs ciblés :

Tout acteur forestier

### Descriptif :

Des travaux au PNR sont en cours sur les corridors écologiques et paysagers. Il est proposé dès lors que des enjeux paysagers sont identifiés, que seront étudiées les modalités de réouverture de points de vue et/ou de leur maintien.

À cela se rajoute la question des lisières forestières, zones de transition entre milieux (milieux naturels, bords de route). Ces zones ont une forte importance écologique dans le fonctionnement des écosystèmes (écotones). Leur prise en compte dans la gestion courante des forêts permettrait d'améliorer les enjeux paysagers et environnementaux. Cette action est également en lien avec le projet LIFE Wild Bees porté par le PNR sur les pollinisateurs sauvages qui s'intéresse à cette interface entre milieux. Ces lisières ont également un intérêt pour les milieux agricoles, en agroforesterie (notion de prés-bois). L'action aura pour objectif de permettre des retours d'expérience quant à leur prise en compte, la mise en place de fiches techniques à ce sujet.

### Indicateurs de suivi :

Nombre de massifs forestiers identifiés pour une réouverture paysagère  
Livrable sur le traitement des lisières paysagères

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, LPO Limousin, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, Société Forestière Groupe Caisse des Dépôts, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## E2.A8 EXPÉRIMENTER UNE COHÉRENCE FONCIÈRE EN VUE D'UNE GESTION À UNE ÉCHELLE "MASSIF"

### Objectifs opérationnels :

- Permettre une gestion forestière de massif
- Faciliter la connectivité entre milieux ouverts / fermés
- Permettre un meilleur accès

### Acteurs ciblés :

Collectivités, propriétaires forestiers, gestionnaires forestiers

### Descriptif :

Cette action a pour objectif d'apporter une « lecture de massif » via un foncier moins morcellé. Cette cohérence foncière permettrait d'étudier et d'améliorer les connectivités entre milieux ouverts / fermés en fonction des enjeux identifiés, ainsi que d'apporter une meilleure prise en compte des zones sensibles (maillage de périmètres de protection et réflexions de déploiement, gestion concertée, ...) ou d'anticiper des risques mentionnés précédemment.

Sans exclure la forêt privée et l'incitation au regroupement de propriétaires privés (PDM, animation foncière, ...), cette action cible dans un premier temps les forêts publiques via un accompagnement, avec les partenaires concernés, sur la question des BVSM, biens sectionaux ou encore la mise en place d'une stratégie foncière d'acquisition ou d'échanges pour les collectivités pour résoudre des problèmes d'enclave par exemple. Cela s'inscrit dans la suite d'un travail mené par le chargé de mission Natura 2000 dans le cadre d'un dépôt de dossier LIFE.

### Indicateurs de suivi :

- Nombre de collectivités mobilisées
- Nombre de massifs forestiers concernés
- Surface forestière concernée

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FRANSYLVA en Limousin, ONF, SEFSIL, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : CFBL, Conseil départemental de la Creuse, Hêtre en Forêt

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ; couleur pâle : temps de réflexion

REÇU EN PREFECTURE  
le 24/09/2024  
Application agréée E-legalite.com

## E2.A9 PRÉSERVER UN ÉQUILIBRE SYLVOCYNÉGÉTIQUE

### Objectifs opérationnels :

- Maintenir voire rétablir un équilibre sylvocynégétique suivant les secteurs
- Etablir un dialogue entre le monde de la chasse et le monde forestier

### Acteurs ciblés :

Propriétaires forestiers, chasseurs

### Descriptif :

Sur le territoire du PNR de Millevaches en Limousin, des zones sont concernées par de fortes pressions de gibier remettant en cause la pérennité des reboisements, voire de la régénération naturelle de certains peuplements.

Il est proposé de quantifier et partager la pression de gibier ou du moins les équilibres populationnels de faune sauvage sur le territoire du PNR ML via l'appui à des outils existants de type Observatoire Territoire Gibier, via des études... En 2021, le PNR a créé une mission « Grands Prédateurs » approchant indirectement ces questions.

Il sera nécessaire de créer un dialogue avec les Fédérations départementales de chasse et d'identifier des leviers d'actions.

### Indicateurs de suivi :

Nombre de réunions faune sauvage / forêt  
Réalisation et/ou participation à des études

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNR ML

Partenaires des : Fédération des Chasseurs de la Corrèze, FRAN SYLVA en Limousin, **GDF Plateau de Millevaches**

Partenaires intéressés : CFBL, Chambre d'Agriculture de la Corrèze, Conseil départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, Société Forestière Groupe Caisse des Dépôts, Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs de la Marche et du Limousin, UNI SYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion

REÇU EN PREFECTURE  
le 24/09/2024  
Application agréée E-legalite.com



## E3.A1 CONSOLIDER LE TISSU ACTUEL D'ENTREPRISES ET APPORTER DE LA POLYVALENCE

### Objectifs opérationnels :

- Conforter le rôle de territoire ressource et poursuivre une valorisation durable des produits bois
- Créer des circuits de valorisation polyvalents
- Créer des réseaux de proximité

### Acteurs ciblés :

Entreprises du territoire, focus sur les entreprises artisanales

### Descriptif :

Sur le territoire, une filière est présente et dynamique, valorisant majoritairement des bois moyens résineux. Face à la diversité des peuplements forestiers et donc à la diversité actuelle et potentielle des produits bois, il est intéressant d'appuyer un développement des entreprises locales vers plus de polyvalence suivant les stratégies de chacun :

- recenser des potentiels marchés de niche - microfilière à monter et/ou conforter pour les essences aujourd'hui peu valorisées ou peu caractérisées,
- développer une valorisation des gros bois via des échanges techniques sur la qualité, les procédés de transformation, de mises en oeuvre,
- valoriser et intégrer les produits connexes dans les fonctionnements des entreprises, dès lors que ce n'est pas fait : revalorisation sous forme de chaleur, revente, retransformation.

De plus, la Règlementation Environnementale 2020 induit la prise en compte systématique d'une analyse du cycle de vie des produits et donc des problématiques de fin de vie, réutilisation ou recyclage. Certaines entreprises peuvent avoir des besoins d'accompagnement à ce sujet (filière déchets bois, tri...).

### Indicateurs de suivi :

Nombre de journée technique, retours d'expérience  
Etude de recensement des marchés de niche

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : -

Partenaires clés : Commaunté de communes Creuse Sud-Ouest, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, PEFC Nouvelle-Aquitaine, PNRML, SEFSIL

Partenaires intéressés : Conseil départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, GDF Plateau de Millevaches, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion

## E3.A2 DÉVELOPPER UNE VALORISATION POUR LE FEUILLU

### Objectifs opérationnels :

- Accompagner le développement d'une filière polyvalente
- Mieux valoriser la ressource feuillue
- Développer une sylviculture du feuillu

### Acteurs ciblés :

Entreprises du territoire, focus sur les entreprises artisanales, propriétaires forestiers, gestionnaires

### Descriptif :

Sur le territoire du PNR, le stock de bois sur pied est majoritairement composé d'essences résineuses. Cependant, les essences feuillues (les 3<sup>èmes</sup> et 4<sup>èmes</sup> essences en stock sur pied sont le chêne (15%) et le hêtre (10%)) représentent une ressource non négligeable. Se posent alors des interrogations quant aux produits bois potentiels (qualité des essences, disponibilités actuelles, et futures...) et les débouchés à valoriser ou à créer.

Des journées d'échanges, retours d'expérience de territoire, synthèse bibliographique, études qualitatives et quantitatives pourront être organisées. Une étude de faisabilité de systèmes de valorisation (marquage, plateforme de tri...) pourra être lancée suivant les opportunités.

### Indicateurs de suivi :

Nombre de journée technique, retours d'expérience

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : -

Partenaires d'és : **GDF Plateau de Millevaches**, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, FI BOIS Nouvelle-Aquitaine, PNRML

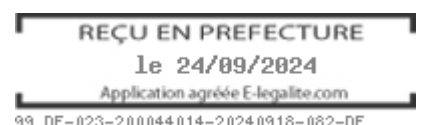
Partenaires intéressés : Aubraie, CFBL, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, Conseil départemental de la Creuse, EIRL Rémy Gautier, FRANSYLVA en Limousin, Hêtre en Forêt, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;

couleur pâle : temps de réflexion



## E3.A3 AUGMENTER L'USAGE DU BOIS LOCAL DANS LES PROJETS PUBLICS

### Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens entre la ressource locale et la valorisation des produits bois
- Participer à l'adaptation au changement climatique (stockage carbone, substitution matériau...)
- Valoriser les savoir-faire et entreprises bois du territoire
- Promouvoir une construction bois exemplaire (performance énergétique, qualité des matériaux) intégrée au paysage
- Sensibiliser les maîtres d'ouvrage publics
- Créer des emplois non délocalisables

### Acteurs ciblés :

Collectivités

### Descriptif :

Le PNR est un territoire ressource en bois, avec une filière de transformation présente. L'objectif est bien de renforcer les liens entre cette ressource locale et les entreprises bois du territoire à travers la commande publique. Dans le contexte actuel d'adaptation au changement climatique et le futur contexte réglementaire (RE 2020), les produits bois ont toute leur place dans les projets de construction, rénovation, extension. Il est donc nécessaire d'accompagner à la prise en compte du matériau bois dans les projets, dès les phases de préfiguration et de s'assurer dans la mesure du possible de la cohérence entre le projet et les produits bois réalisés sur le territoire. Il est donc proposé de poursuivre l'appel à projet « Bois construction » en maintenant le partenariat entre FIBOIS, COFOR et ONF :

- Accompagnement technique et financier de l'étude architecturale des projets de rénovation, construction, extension de bâtiments publics prenant en compte du bois local, voire communal,
- Aller jusqu'à la prise en compte des matériaux biosourcés dans les projets.

Lien avec d'autres programmes du PNR : AAP Patrimoine bâti (bonus envisagé dès lors que la rénovation mets en œuvre du bois issu des circuits courts).

### Indicateurs de suivi :

Règlement du dispositif, consommation de l'enveloppe  
 Nombre de projets accompagnés  
 Livrable : catalogue des projets accompagnés

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, PEFC Nouvelle-Aquitaine, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

Partenaires intéressés : Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Conseil départemental de la Creuse

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
 couleur pâle : temps de réflexion





## E3.A4 EXPÉRIMENTER DES NOUVEAUX "SYSTÈMES CONSTRUCTIFS"

### Objectifs opérationnels :

- Valoriser les produits bois existants et les savoir-faire locaux
- Innover sur l'utilisation et la valorisation des produits bois
- Accompagner au développement d'entreprises locales

### Acteurs ciblés :

Entreprises du territoire

### Descriptif :

Des besoins ont été identifiés au travers de plusieurs missions portées par le PNR. Dans le cadre de l'adaptation au changement climatique, les matériaux biosourcés, dont le bois, ont toute leur place. Il est donc proposé de réfléchir à des solutions techniques mettant en œuvre du bois local, par des entreprises du territoire pour répondre à ces besoins identifiés et pouvant être diffusés hors du Parc :

- habitats mobiles pour bergers en lien avec le développement du pastoralisme (de type tiny house),
- habitats légers pour accompagner le développement de l'itinérance (cabanes, bivouac),
- aménagement urbain en matériaux biosourcés (ombrières photovoltaïques, mobilier urbain...).

Ces projets s'inscriront dans une logique d'économie et rationalisation des matériaux, des consommations énergétiques et d'intégration paysagère des projets.

Ces réflexions pourront se traduire par des appels à manifestation d'intérêt, prestations pour des études de faisabilité, concours d'architectes ou designers...

### Indicateurs de suivi :

Cahier des charges, prototypes

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest

Partenaires intéressés : Conseil départemental de la Creuse, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion

## E3.A5 INCITER À L'INSTALLATION DE PETITES UNITÉS CHAUDIÈRES BOIS PAR LES COLLECTIVITÉS

### Objectifs opérationnels :

- Renforcer les liens entre la ressource locale et la valorisation des produits bois
- Participer à l'adaptation au changement climatique du territoire (substitution énergétique)
- Augmenter la maîtrise des consommations des collectivités dans une logique ERC
- Valoriser des projets exemplaires
- Créer des emplois non délocalisables

### Acteurs ciblés :

Collectivités

### Descriptif :

En tant que territoire ressource, et dans un contexte de transition énergétique et écologique, le bois énergie est l'une des énergies renouvelables mobilisables sur le territoire. Néanmoins, une attention doit être apportée quant à la cohérence entre les besoins identifiés, le dimensionnement des unités et la ressource locale. Il est proposé de :

- sensibiliser à travers des retours d'expérience, relais d'appels à projets, accompagnement technique les maîtres d'ouvrage publics s'intéressant au bois énergie,
- d'accompagner les collectivités dans les logiques de développement des énergies renouvelables sur le bois énergie : accompagner à la mise en place d'unités de chauffage bois énergie dimensionnées en lien avec les besoins identifiés et la ressource locale voire communale.

Des syndicats d'énergie sont présents sur certaines zones du PNR, un travail partenarial sera recherché pour faire un relais d'informations, accompagnement, financement.

### Indicateurs de suivi :

- Règlement du dispositif, consommation de l'enveloppe
- Nombre de projets accompagnés
- Livrable : catalogue des projets accompagnés

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, SEFSIL

Partenaires intéressés : Conseil départemental de la Creuse, Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, ONF, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion

## ENJEU 3 - CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE

### E3.A6 VALORISER LES MÉTIERS DE LA FILIÈRE BOIS

#### Objectifs opérationnels :

- Sensibiliser et valoriser les métiers et produits bois
- Accompagner les entreprises dans le recrutement

#### Acteurs ciblés :

Futurs professionnels de la filière bois

#### Descriptif :

Les professionnels de la filière bois ont fait remonter des difficultés de recrutement sur le territoire. Ces métiers sont peu connus et peu valorisés. Bien que des actions prévoient de sensibiliser le grand public sur ce sujet, il est proposé d'accompagner la valorisation et la mise en réseau des entreprises recrutant. Le PETR Monts et Barrages (mission ADECT Mille Sources) porte, en partenariat avec les communautés de communes, une action à ce sujet : la Quinzaine du bois. Il s'agit d'allier visites d'entreprises et entretiens individuels.

Cette action sera confortée sur le territoire actuellement concerné. Des modalités de déploiement progressif pourront être étudiées, avec les partenaires clés.

#### Indicateurs de suivi :

- Nombre d'entreprises accompagnées
- Nombre de futurs professionnels sensibilisés

#### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : -

Partenaires clés : Communauté de communes Creuse Sud-Ouest, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, PETR Monts et Barrages, PNRML

Partenaires intéressés : CFBL, Communauté de communes Haute-Corrèze Communauté, Conseil départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, ONF, Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs de la Marche et du Limousin, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

#### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## E3.A7 ACCOMPAGNER AU DÉVELOPPEMENT DE LA PETITE MÉCANISATION ET/OU À FAIBLE IMPACT

### Objectifs opérationnels :

- Diminuer les impacts de l'exploitation et des travaux forestiers sur le sol et la biodiversité
- Valoriser le travail des entrepreneurs de travaux forestiers (ETF)

### Acteurs ciblés :

Entrepreneurs de travaux forestiers, propriétaires forestiers, gestionnaires

### Descriptif :

Cette action concerne à la fois les enjeux 2 et 3. Il existe sur le territoire de nombreuses expérimentations, innovations et tests d'outils de petite mécanisation, à faible impact. Pour répondre aux besoins des entreprises, des centres de formation ont créé des modules spécifiques sur ces sujets (sur les potets à la mini-pelle pour le CFPPA Haute-Corrèze par exemple). Cette action a donc pour objectif d'accompagner le développement de ces projets pour tous travaux sylvicoles mais aussi lors des travaux d'exploitation forestière, notamment en présence d'enjeux environnementaux forts via :

- l'accompagnement de chantiers test,
- l'organisation de retours d'expérience,
- des réflexions sur les CUMA.

Il sera recherché un rapprochement avec des centres de recherche et développement tels que l'Institut Technologique FCBA pour accompagner ces projets.

### Indicateurs de suivi :

Nombre de journée technique, retours d'expérience  
Etude de recensement des marchés de niche

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : -

Partenaires clés : CEN Nouvelle-Aquitaine, ETF Nouvelle-Aquitaine, PNRML, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFBL, Conseil départemental de la Creuse, CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, GDF Plateau de Millevaches, Hêtre en Forêt, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion

## E4.A1 COORDONNER LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

### Objectifs opérationnels :

- Maintenir la dynamique initiée entre les acteurs
- S'assurer de la bonne réalisation des actions prévues dans la CFT

### Acteurs ciblés :

Signataires de la charte forestière et acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois

### Descriptif :

Afin de s'assurer de la bonne réalisation des actions, il est prévu de coordonner et d'animer la CFT à travers le maintien d'1,4 ETP à minima au PNR.

Cette coordination se doit de maintenir la dynamique d'échanges renforcée lors des phases de concertation entre les acteurs impliqués. Pour les actions qui demandent un temps de réflexion supplémentaire ou qui ne font pas consensus, il est prévu de mettre en place et poursuivre l'animation de groupe de travail spécifique.

### Indicateurs de suivi :

Organisation de COTECH et COPIL annuellement  
Réalisation d'un bilan intermédiaire ; d'un bilan final

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : Tous les signataires

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion

## E4.A2 COMMUNIQUER SUR LES ACTIONS DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

### Objectifs opérationnels :

- Communiquer sur les actions menées dans le cadre de la CFT
- Sensibiliser et informer tous les publics
- Valoriser les actions des signataires de la CFT

### Acteurs ciblés :

Tous les acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois, ainsi que le grand public

### Descriptif :

Cette action permet de répondre aux besoins de sensibilisation, d'information sur la forêt et la filière locale mais aussi de valoriser les actions prévues dans la CFT et celles des partenaires.

Il est prévu de construire un plan de communication ayant pour cible les élus ; habitants et acteurs forestiers.

Plusieurs canaux existent :

- via les médias « PNR » : Écho du Parc pour les élus, newsletter grand public, journal Vivre le Parc, réseaux sociaux, site internet,
- éditer des documents de communication à destination du grand public : infographie, diagnostic « vulgarisé » (prestation),
- communication institutionnelle : auprès des acteurs forestiers via la réalisation d'un bilan annuel d'actions qui répondent des objectifs de la CFT ou pour faire remonter les initiatives des partenaires signataires.

### Indicateurs de suivi :

Nombre de publications (tout média confondu) par an  
Bilan annuel institutionnel

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : Tous les signataires

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion



## E4.A3 ORGANISER DES CONFÉRENCES SUR LA FORÊT ET LA FILIÈRE BOIS

### Objectifs opérationnels :

- Poursuivre une sensibilisation sur des thématiques actuelles
- Apporter de nouveaux regards, points de vue

### Acteurs ciblés :

Tous les acteurs socio-économiques concernés par la forêt et le bois, et le grand public

### Descriptif :

Dans le cadre de sa mission « Éducation au territoire », le PNR souhaite mettre en place des conférences annuelles thématiques, démultipliées sur le territoire (une par Ville Porte).

Du fait des enjeux forestiers actuels, il est prévu d'organiser des conférences spécifiques aux questions forestières tous les deux ans. Les sujets seront calqués sur l'actualité, les missions en cours et sur proposition des partenaires. Il est prévu de mobiliser des experts locaux, régionaux et nationaux.

### Indicateurs de suivi :

- Nombre de conférence réalisée (prévisionnel : 1 tous les 2 ans)
- Nombre de participants par conférence

### Partenaires signataires impliqués :

Porteur(s) de l'action : PNRML

Partenaires clés : CRPF Nouvelle-Aquitaine, FIBOIS Nouvelle-Aquitaine, Hêtre en Forêt, LPO Limousin, SEFSIL

Partenaires intéressés : CFBL, Conseil départemental de la Creuse, ETF Nouvelle-Aquitaine, Groupe DESTAMPES, ONF, PEFC Nouvelle-Aquitaine, UNISYLVA, URCOFOR Nouvelle-Aquitaine

### Echéancier prévisionnel :

2022	2023	2024	#	2025	2026	2027

# bilan intermédiaire ; couleur foncée : lancement et déroulement de l'action ;  
couleur pâle : temps de réflexion





REÇU EN PREFECTURE  
le 24/09/2024  
Application agréée E.legalite.com



# CALENDRIER PRÉVISIONNEL DES ACTIONS

Il s'agit d'un calendrier dit prévisionnel pour les six années d'animation de la Charte Forestière de Territoire. Ce calendrier sera susceptible d'évoluer en fonction des opportunités, des actualités et des moyens humains et financiers disponibles, et ceci pour chaque structure concernée.

Il est prévu la réalisation d'un bilan intermédiaire en 2024 / 2025 afin d'ajuster les actions et leur priorisation.

E1.A1 Partager et échanger les savoirs faire

E1.A2 Accompagner les formations du territoire sur les enjeux environnementaux, paysagers et sociétaux

E1.A3 Intégrer la société civile comme acteur à part entière

E1.A4 Accompagner à la prise en compte de la forêt comme support d'activités de pleine nature

E1.A5 Développer un réseau d'élus référents et médiateurs

E1.A6 Sensibiliser le grand public sur les thématiques et enjeux de la filière forêt bois

E1.A7 Développer la forêt comme un support d'apprentissage pour les écoles du territoire

E1.A8 Caractériser sociologiquement les perceptions forestières

E2.A1 Porter à connaissance sur les enjeux environnementaux, paysagers, eau et sociaux sur les forêts du PNR

E2.A2 Mettre en place un réseau commun d'expérimentations existantes sur le territoire et en poursuivre le développement

E2.A3 Déployer un observatoire du territoire sur les questions forestières

E2.A4 Anticiper les risques climatiques sur les massifs forestiers du PNR

E2.A5 Poursuivre le dispositif OPAGE

E2.A6 Valoriser des pratiques exemplaires de gestion multifonctionnelle via le SylvoTrophée

E2.A7 Recréer des ouvertures paysagères et améliorer les transitions entre milieux

E2.A8 Expérimenter une cohérence foncière en vue d'une gestion à une échelle "massif"

E2.A9 Préserver un équilibre sylvocynégétique

E3.A1 Consolider le tissu d'entreprises actuel et apporter de la polyvalence

E3.A2 Développer une valorisation pour le feuillu

E3.A3 Augmenter l'usage du bois matériau dans les projets publics

E3.A4 Expérimenter des nouveaux "systèmes constructifs"

E3.A5 Inciter à l'installation de petites unités chaudières bois par les collectivités

E3.A6 Valoriser les métiers de la filière bois

E3.A7 Accompagner au développement de la petite mécanisation et/ou à faible impact

E4.A1 Coordination de la CFT

E4.A2 Plan de communication

E4.A3 Créer des conférences sur la forêt et la filière bois

REÇU EN PREFECTURE

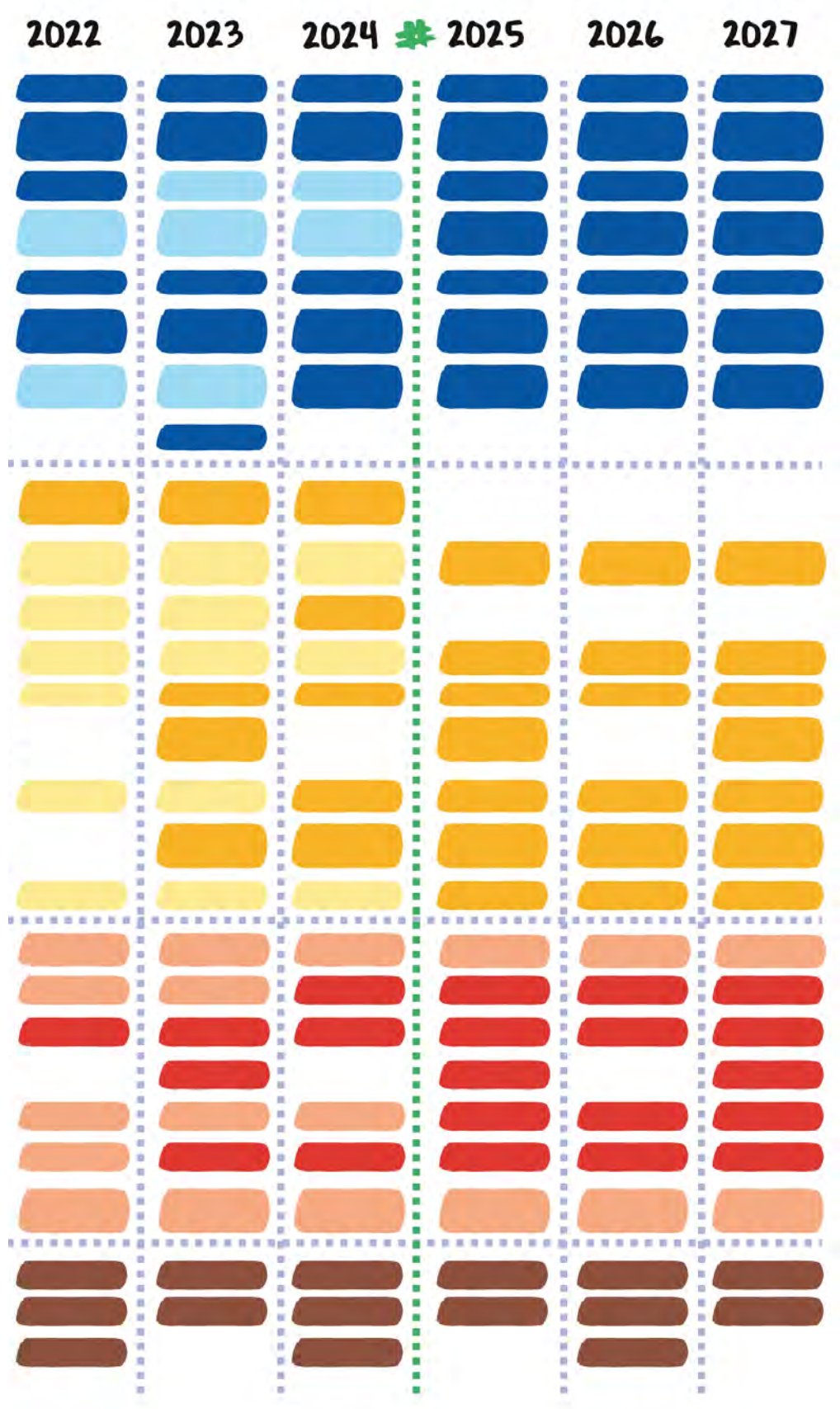
le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

Code couleur :

- couleur foncée : action lancée et en cours
- couleur pâle : temps de réflexion nécessaire au lancement de l'action
- absence de couleur : action non débutée ou terminée

# bilan intermédiaire



REÇU EN PREFECTURE  
le 24/09/2024  
Application agréée E-legalite.com



# SIGNATAIRES DE LA CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

Alliance Forêt Bois  
représentée par Christophe CESTONA, Directeur d'Agence

**ALLIANCE Forêts Bois**  
**Agence du LIMOUSIN**  
3 route des Bois de Farebout  
87400 ST LEONARD DE NOBLAT  
Tél. 05 40 120 210  
RCS Bordeaux 534 770 268 - FR 74 534 770 268

*C. CESTONA.*



Association des ETF de Nouvelle-Aquitaine  
représentée par Pierre FAUCHER, Vice-Président Limousin

*P. Faucher*



L'Aubraie, Pour une forêt vivante en Limousin  
représentée par Bernard GIRAUD, Président

*B. Giraud*

Cabinet COUDERT  
représenté par Sylvestre COUDERT, Président-Directeur Général

*S. Coudert*



Cabinet MONTAGNE  
représenté par Pascal MONTAGNE, Expert-Gérant

*P. Montagne*

**Cabinet MONTAGNE**  
**Expert Forestier**

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE



Conservatoire d'Espaces Naturels  
de Nouvelle-Aquitaine  
représenté par Philippe SAUVAGE, Président



P/O le directeur

Le Directeur du CEN NA

CEN NOUVELLE-AQUITAINE  
6, ruelle du Theil  
LE THEIL  
87510 SAINT-GENCE

Pierre SELIQUER

CFBL - Coopérative Forestière  
représentée par Lionel SAY, Directeur Général

Pour CFBL,  
Le Directeur Général,  
Lionel SAY



Chambre d'Agriculture de la Corrèze  
représentée par Tony CORNELISSEN, Président



Centre Régional de la Propriété Forestière  
Nouvelle-Aquitaine  
représenté par Bruno LAFON, Président



Communauté de communes  
Creuse Sud-Ouest  
représentée par Sylvain GAUDY, Président



REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

Communauté de communes  
Haute-Corrèze Communauté  
représentée par Pierre CHEVALIER, Président



HAUTE-CORRÈZE  
COMMUNAUTÉ

Communauté de communes  
Vézère-Monédières-Millesources  
représentée par Philippe JENTY, Président



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
VÉZÈRE MONÉDIÈRES MILLESOURCES

Commune d'Eymoutiers  
représentée par Mélanie PLAZANET, Maire



Conseil départemental de la Creuse  
représenté par Valérie SIMONET, Présidente

la CREUSE  
le Département

EIRL Rémy Gautier  
représentée par Rémy GAUTIER, Gestionnaire forestier professionnel

REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE

EPLEFPA de Haute-Corrèze  
représenté par Eric CAZASSUS, Directeur



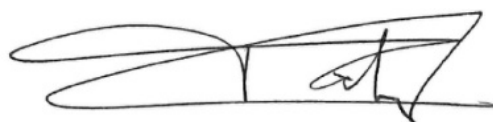
**Mr Eric CAZASSUS**  
Directeur de l'E.P.L.E.F.P.A.  
de Haute Corrèze



Fédération Départementale des Chasseurs  
de la Corrèze  
représentée par Robert MADUPUY, Président



FIBOIS Nouvelle-Aquitaine  
représentée par Christian RIBES, Président



FRANSYLVA Forestiers privés en Limousin  
représenté par Jean-Patrick PUYGRENIER, Président



GDF Monts et Barrages  
représenté par Raymond BELLARBRE, Président



BOISSEUIL le 28-03-2022



REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

GDF Plateau de Millevaches  
représenté par Jean-Marie ROCHE, Vice-Président



Groupe DESTAMPES  
représenté par Nicolas DESTAMPES, Directeur

**DESTAMPES**  
la palette qui vous transporte

Hêtre en Forêt  
SARL Forêts-Vienne en Nedde  
représentée par Xavier BLANC, Gérant



Limousin Nature Environnement  
représentée par Michel GALLIOT, Président



Ligue pour la Protection des Oiseaux - Limousin  
représentée par Didier DUPONT, Délégué Territorial



LPO Limousin  
ZA du Moulin Cheyroux  
87 700 Aixe-sur-Vienne  
Tél : 05 55 32 20 23  
Courriel : limousin@lpo.fr



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**



Office National des Forêts  
représenté par Philippe DURAND, Directeur d'Agence Limousin



LE DIRECTEUR D'AGENCE  
Philippe DURAND

PEFC Nouvelle-Aquitaine  
représenté par Christine DE NEUVILLE, Présidente



GARDIEN  
DE L'ÉQUILIBRE  
FORESTIER

Christine de Neuville

PETR Monts et Barrages  
représenté par Sébastien MOREAU, Président



Préfecture de la Creuse  
DDT de la Creuse  
représentée par Virginie DARPHEUILLE, Préfète de la Creuse



Direction  
Départementale  
des Territoires

Virginie DARPHEUILLE

Syndicat des Exploitants Forestiers, Scieurs  
et Industriels du Limousin  
représenté par Julie MORLON-DESTÈVE, Présidente



Syndicat des Exploitants Forestiers,  
Scieurs et Industriels du Limousin

REÇU EN PRÉFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

Société Forestière de la Caisse des Dépôts  
représentée par Guillaume SILANDE, Directeur d'Agence



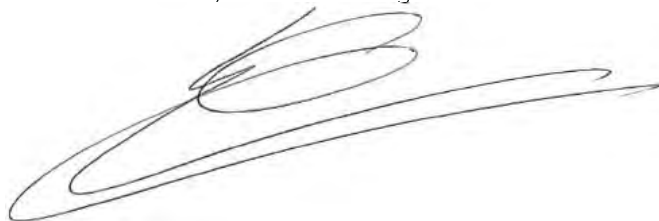
Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion  
du PNR de Millevaches en Limousin  
représenté par Philippe BRUGERE, Président



Syndicat des pépiniéristes sylviculteurs  
de la Marche et du Limousin  
représenté par Pierre-Emmanuel JOBIN



UNISYLVA SCA  
représentée par Emmanuel PATIGNY, Directeur d'Agence



Union Régionale des Collectivités Forestières  
de Nouvelle-Aquitaine  
représentée par Jean-Michel BERTRAND, Président  
de l'association interdépartementale Limousin-Périgord



REÇU EN PREFECTURE

le 24/09/2024

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-023-200044014-20240918-082-DE

## Remerciements :

Le Parc naturel régional de Millevaches en Limousin remercie l'ensemble de ses partenaires impliqués aux différentes étapes de co-construction de cette Charte Forestière de Territoire, de la récolte de données pour le diagnostic aux échanges riches lors des ateliers en passant par les multiples sollicitations ponctuelles.

Sont également remerciés les financeurs ayant permis l'élaboration de ce document et soutenant le PNR dans sa coordination : l'Europe ; la Région Nouvelle-Aquitaine.



Merci également à l'équipe du Parc pour son intérêt et son implication dans cette CFT.

## Rédaction :

PNR de Millevaches en Limousin  
Floriane ROSON, chargée de mission Forêt, Bois

## Relecture :

Gérard SALVIAT, Vice-Président du PNR de Millevaches en Limousin, en charge des thématiques « Forêt, Bois » et « Paysage »

Guillaume RODIER, Responsable du pôle Gestion de l'Espace au PNR de Millevaches en Limousin

Équipe technique du PNR de Millevaches en Limousin

## Photographies :

© F.Cordier ; © J.Damase ; © A.Martinie ; © G.Rodier ; © F.Roson ; © C.Salomon et le PNRML





REÇU EN PREFECTURE  
le 24/09/2024  
Application agréée E-legalite.com





## EN SAVOIR +



WWW

[www.pnr-millevaches.fr](http://www.pnr-millevaches.fr)

Rubrique 'Agir avec le Parc' Thématique 'FORET-FILIERE BOIS'

### Contact :

Sylvie CASTAGNIO, Chargée de mission Charte forestière de territoire  
s.castagnio@pnr-millevaches.fr - 06 77 83 89 21

